



Remplacement chaudière à fuel mairie + logement

CRTE DE LA PLAINE DIJONNAISE

Orientation stratégique n°3	Devenir concrètement un lieu d'implantation et d'innovation de la transition et de la résilience écologiques
Action n°5	Engager la rénovation énergétique des bâtiments publics
Maître d'ouvrage	Commune de CHAMBEIRE Collectivité territoriale
Description de l'action	Remplacement chaudière fuel de 1979 par deux pompes à chaleur, une pour la mairie et l'autre pour un logement situé au-dessus de la mairie
Partenaires	Etat via DETR
Coût prévisionnel	13 448 €
Plan de financement	50%/50% donc 6 724 sur les fonds propres de la Commune
Calendrier	Mai 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Gain énergétique et économique, au regard de la variation du coût de l'énergie entre le fuel et l'électricité